



AP Schweiz Informatik AG



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

Armée suisse
Forces terrestres
Centre de compétences Sport et prévention
Tir

Nouveau numéro AVS

Enregistrement des participants aux exercices fédéraux pour le décompte en faveur du tir hors du service des Forces terrestres

1. Passage au nouveau numéro AVS

1.1 Généralités

En 2008, le nouveau numéro AVS a été introduit dans toute la Suisse. Ce changement a maintenant aussi des conséquences pour le tir hors du service. Sur les feuilles de stand, il n'est plus possible de connaître à partir du numéro AVS l'année de naissance de la personne astreinte au tir.

1.2 Requête des Forces terrestres adressée aux personnes astreintes au tir

Un problème supplémentaire est apparu sur les auto-collants des feuilles de stand des Forces terrestres. Le numéro interne PISA de la personne astreinte au tir est imprimé devant le nouveau numéro AVS. Veuillez prendre note que le numéro AVS commence avec les chiffres 756 et que les 5 premiers chiffres ne font pas partie du numéro AVS. Voir ci-après le numéro encadré en rouge.

 <p>Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra</p>	<p>Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport VBS</p> <p>Schweizer Armee HEER</p>	Form 1.23
Klebeetikette für Verein	Klebeetikette für Standblatt	
<p>P.P. 3003 Bern, Komp Zen Sport / PräV</p> <p>Steffen Michael Pz Mw Kp 77/5 Talchenweg 16 4805 Brittnau</p>	<p>Kpl 03546 756.5045.5650.80</p> <p>Steffen Michael Pz Mw Kp 77/5</p> <p>Talchenweg 16 4805 Brittnau Waffen-Nr. 2323579</p>	
<p>Hat das Obligatorische im Verein geschossen (Vereinsstempel).</p>		
<p>KR KDO 23, 5001 Aarau</p>	<p>756.5045.5650.80 Steffen Michael 22.11.1976 M</p>	
<p>Bitte diese Aufforderung sofort in den militärischen Leistungsausweis (oder ins Schiessbüchlein) legen!</p>		
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">2009 2009 2009</p>	<p>Schiesspflicht 2009</p> <p>Sehr geehrte Angehörige der Armee</p> <p>Die persönliche Einladung an alle Schiesspflichtigen erfolgt aufgrund der positiven Erfahrungen der letzten</p>	<p>12.02.09</p>

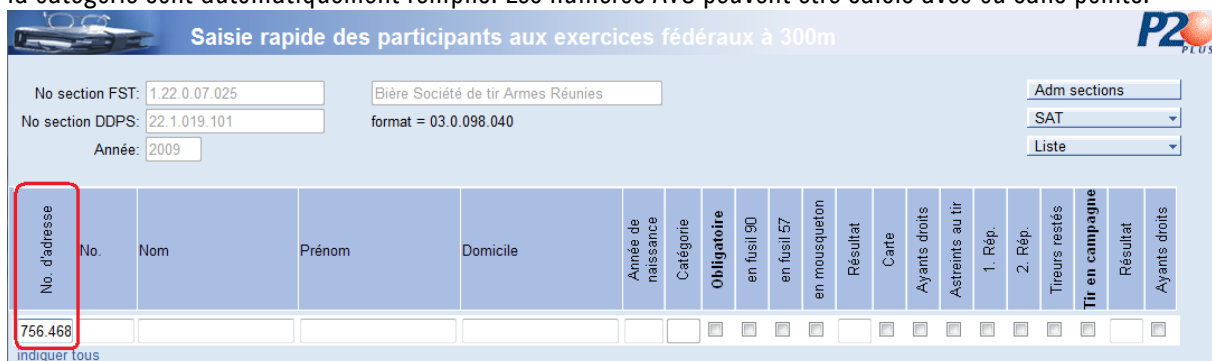
2. Enregistrement des participants

2.1 Enregistrement dans un tableau des participants aux exercices fédéraux

Dans le champ « Numéro du membre », il est possible désormais d'introduire les données suivantes :

- Le numéro de membre FST
- Le nouveau numéro AVS
- L'ancien numéro AVS

Après la saisie du numéro correspondant, le nom de famille, le prénom, l'année de naissance, le domicile et la catégorie sont automatiquement remplis. Les numéros AVS peuvent être saisis avec ou sans points.



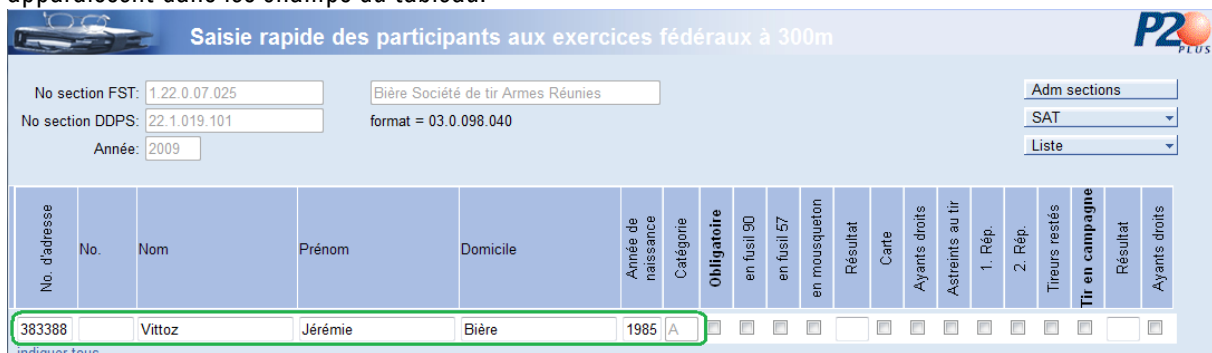
Saisie rapide des participants aux exercices fédéraux à 300m

No section FST: 1.22.0.07.025 Bière Société de tir Armes Réunies Adm sections
 No section DDPS: 22.1.019.101 format = 03.0.098.040 SAT
 Année: 2009 Liste

No. d'adresse	No.	Nom	Prénom	Domicile	Année de naissance	Catégorie	Obligatoire	en fusil 90	en fusil 57	en mousqueton	Résultat	Carte	Ayants droits	Astreints au tir	1. Rép.	2. Rép.	Tireurs restés	Tir en campagne	Résultat	Ayants droits
756.468							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

indiquer tous

Après la saisie p ex du numéro AVS 756.4681.1723.31, les données de la personne astreinte au service sont apparaissent dans les champs du tableau.



Saisie rapide des participants aux exercices fédéraux à 300m

No section FST: 1.22.0.07.025 Bière Société de tir Armes Réunies Adm sections
 No section DDPS: 22.1.019.101 format = 03.0.098.040 SAT
 Année: 2009 Liste

No. d'adresse	No.	Nom	Prénom	Domicile	Année de naissance	Catégorie	Obligatoire	en fusil 90	en fusil 57	en mousqueton	Résultat	Carte	Ayants droits	Astreints au tir	1. Rép.	2. Rép.	Tireurs restés	Tir en campagne	Résultat	Ayants droits
383388		Vittoz	Jérémie	Bière	1985	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

indiquer tous

2.2 Remarques relatives à l'enregistrement dans un tableau

Les participants peuvent être saisis sur la première ligne vide. Les lignes restent modifiables tant que le rapport de tir n'est pas achevé. On peut cliquer à l'intérieur et procéder à des modifications.

Un nouveau participant peut être ajouté en l'enregistrant sur la première ligne. Avec la touche de tabulation, il est possible de passer d'un champ à l'autre. Avec la touche ESPACE (barre d'espace), une case à cocher peut être cochée sans avoir besoin d'utiliser la souris.

Si, en fin de la ligne, on presse sur la touche de tabulation, la ligne passe en dessous et elle est automatiquement numérotée ainsi qu'enregistrée. Une ligne vierge est préparée pour l'enregistrement du prochain participant.

Si, dans le champ « Numéro du membre », le numéro d'adresse FST ou un numéro AVS est saisi, le nom, le prénom, l'année de naissance sont reportés à partir de données sauvegardées..

Si on appuie sur la touche Delete « DEL » dans le champ « Numéro du membre », la ligne correspondante est supprimée.

Si une ligne existante est modifiée dans un champ, le changement est enregistré en pressant sur la touche de tabulation.

AP Schweiz Informatik AG

2.2 Interrogation selon le numéro AVS :

Après avoir ouvert une session, un nouveau bouton **Recherche avec AVS** se trouve sur la page d'accueil.

Au moyen de ce bouton et avec le nouveau ou l'ancien numéro AVS, vous pouvez consulter la date de naissance d'un membre enregistré ou d'une personne astreinte au tir saisie. Concernant les membres, il faut toutefois que le numéro AVS ait été saisi. Les personnes astreintes au tir sont toutes enregistrées !

Saisie : rechercher le numéro AVS, puis cliquer. Les numéros AVS peuvent être saisis avec ou sans points.

Affichage : le numéro d'adresse, le nom de famille, le prénom, l'année de naissance et le domicile s'affichent.